

# Dossier de candidature à l'épreuve d'entrée en Section Internationale Britannique en classe de sixième Année scolaire 2018-2019

Ce dossier renseigné et complété des pièces à fournir doit arriver au collège au plus tard le vendredi 20 avril 2018, 12h00.

La date des épreuves écrites et orales est le mercredi 02 mai 2018.

Nom : .....

Prénom : .....

Ecole Primaire : .....

### Pièces à fournir :

- Résultats scolaires
- Photocopie du Livret de Famille
- Une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat

### Contacts établissement :

Téléphone : 0590 80 70 13 / Fax : 0590 800811

Mail : ce.9710036m@ac-guadeloupe.fr

Adresse : Quartier Ducharmoy – BP 104 – 97120 Saint-Claude

### Partie réservée à l'administration

Date de réception dossier : ....

Heure : .....

N° de dossier : ....

Résultats des tests    ECRIT :  | ORAL :  | DOSSIER :  | TOTAL :

BILAN :                    ADMIS(E)                     Liste Complémentaire                     REFUSE(E)

# 1. PRESENTATION DE LA SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

- **Les objectifs généraux :**

La formation dispensée dans les sections internationales a pour objet de faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, en particulier par l'utilisation de cette langue dans certaines disciplines (singulièrement en Histoire et Géographie). De plus cette formation favorise la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

- **Les horaires :**

Dans les sections internationales, les enseignements sont dispensés conformément aux horaires et programmes en vigueur dans les classes considérées, sous réserve des aménagements nécessaires à la réalisation des objectifs précités.

Enseignement	Horaire Sixième commune	Horaire avec Aménagements Section Internationale
Français	4h30	4h30
Mathématiques	4h30	4h30
ANGLAIS LV1	4h00	4h00
Hist-Géo-EMC	3h00	3h00 dont 1h30 en Anglais
SVT - Physique et Chimie -Techno	4h00	4h00
Arts Plastiques - Education Musicale	2h00	2h00
EPS	4h00	4h00
Langue et Littérature en ANGLAIS	-	4h00
<b>TOTAL</b>	<b>26h00</b>	<b>30h00</b>

L'enseignement de langue et littérature britannique a, entre autres objectifs de :

1. contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel des élèves ;
2. favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires des pays anglophones ;
3. offrir l'expérience d'une approche pédagogique propre à la Grande-Bretagne ;
4. préparer les élèves de sections internationales de collège à la poursuite d'études en sections britanniques au lycée Gerville Réache ;
5. susciter le plaisir de la lecture et donner l'envie de s'exprimer ;
6. donner le goût des idées et développer leur expression dans une langue précise, idiomatique et courante ;
7. encourager l'analyse de textes documentaires et développer une sensibilité aux œuvres littéraires

En raison du surplus de travail et de la spécificité de cette formation, la section internationale britannique nécessite un bon niveau de compétences générales, une forte motivation et une véritable appétence littéraire.

- **Les attendus en fin de troisième :**

Conçu en conformité avec les orientations du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, le niveau de compétence de référence dans les cinq activités langagières à la fin du collège est B2.

- **Le DNBI (Diplôme National du Brevet Option Internationale) :**

La mention « internationale » au diplôme national du brevet est décernée aux candidats ayant satisfait à deux épreuves orales spécifiques, par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour chacune d'elles, l'une dans la langue de la section (Anglais), l'autre dans la discipline non linguistique retenue dans la section (Histoire-Géographie).

- **L'association GSI :**

La section internationale est accompagnée par une association créée et gérée par les parents d'élèves. Elle est dénommée GSI (Guadeloupe Sections Internationales) et son siège se trouve au Lycée Gerville Réache. Chaque année les parents dont les enfants sont élèves en section internationale paient leur adhésion à cette association.

- **Le recrutement des élèves :**

L'admission en section internationale est prononcée à l'issue d'un concours d'entrée. Les tests (un écrit et un oral) auront lieu le **mercredi 02 mai 2018**, au collège Rémy Nainsouta.

Une réunion d'information préalable se tiendra **le jeudi 26 avril 2018**, à 17h15.

Les résultats seront communiqués (par courrier aux écoles, par mail aux familles, etc...) au plus tôt le **lundi 14 mai 2018**.



### 3. AVIS ET MOTIVATION

Expliquez ce qui motive la candidature de l'élève à l'entrée en section internationale britannique au collège Rémy Nainsouta. Précisez son parcours linguistique (Anglais pratiqué à la maison ? séjours à l'étranger ? etc...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Avis et appréciation du directeur (de la directrice) de l'école fréquentée cette année scolaire**

.....

.....

.....

Très favorable

Favorable

Réservé

Défavorable

Date, NOM et signature

**Avis et appréciation de l'enseignant(e) de la classe fréquentée cette année scolaire**

.....

.....

.....

.....

Très favorable

Favorable

Réservé

Défavorable

Niveau de compétence en langue anglaise selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (s'il est connu) : .....

Date, NOM et signature